

Alain GUELLEC & Pierre-Marie CARRÉ

EVEQUE AUXILIAIRE DE MONTPELLIER ARCHEVEQUE DE MONTPELLIER

Maison diocésaine « Villa Maguelone » 31 ter avenue Saint Lazare – CS 82137

34060 Montpellier cedex 2 Tél. 04.67.55.06.14 – archeveque@diocese34.fr

Mesdames, Messieurs, Chers Frère et Soeurs,

Nous avons prié ce dimanche 3 octobre pour les personnes victimes d'abus sexuels sur mineurs. Mardi prochain, le 5 octobre, M. Jean-Marc Sauvé, président de la CIASE, la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Eglise, remettra publiquement aux évêques de France et aux supérieurs des congrégations religieuses le rapport que l'Eglise lui a commandé il y a 3 ans.

Quelques mots sur la genèse de ce rapport :

- En août 2018, le Pape François a interpellé le Peuple de Dieu au sujet des abus sexuels sur mineurs commis dans l'Eglise.
- Lors de leur assemblée plénière en novembre 2018 à Lourdes, les évêques de France ont décidé la création d'une commission indépendante sur les abus sexuels sur mineurs commis en France par des prêtres. La Conférence des religieux et religieuses de France s'est immédiatement associée à cette démarche.
- Le 13 novembre 2018, Jean-Marc Sauvé, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, a accepté de constituer et de présider cette commission.

La mission de cette commission était :

- d'établir les faits sur ces affaires terribles de pédophilie au sein de l'Eglise, depuis 1950, sur une période de 70 ans.
- de comprendre pourquoi et comment ces drames ont pu avoir lieu et ont été traités.
- d'examiner l'action de l'Eglise pour lutter contre la pédophilie et de faire des recommandations.

Pour leur part, les évêques se sont mis à l'écoute des personnes victimes et ont pris en mars dernier toute une série de décisions supplémentaires. Nous sommes engagés dans la mise en oeuvre de ces mesures nouvelles pour faire de l'Eglise une maison plus sûre.

Pour le diocèse de Montpellier, différentes actions ont été mises en place dès 2016 :

- Signature d'un accord cadre entre le CHU de Montpellier et l'Archevêché. Cette convention prévoit les modalités d'intervention des psychiatres du CRIAVS-LR du CHU (04 67 33 85 77) auprès des victimes et des auteurs d'actes pédophiles au sein de l'Eglise.
- Mise en place d'une cellule d'écoute au sein du diocèse avec un numéro dédié : 06 43 43 47 72.
- Rencontre de toutes les victimes qui le souhaitent avec Mgr Carré.

Mardi prochain, la publication du rapport de la CIASE va être une épreuve de vérité et un moment rude et grave. Nous allons recevoir et étudier ces conclusions pour adapter nos actions. Nous vous tiendrons informés car cette lutte contre la pédophilie nous concerne tous. C'est dans une attitude de vérité et de compassion que nous invitons chacun d'entre vous à recevoir le contenu de ce rapport. Mais avant tout, nos pensées, notre soutien et nos prières vont continuer d'aller vers toutes les personnes qui ont été abusées au sein de l'Eglise.

Que le Seigneur de justice et de miséricorde nous conduise sur le chemin d'une vie nouvelle.

Alain GUELLEC & Pierre-Marie CARRÉ

Evêque auxiliaire Archevêque de Montpellier